

L'assemblée générale rythme le temps, c'est un moment privilégié pour faire le point sur l'année passée et réfléchir au futur. Pour moi, cette introspection a une saveur particulière, j'ai choisi de ne pas me représenter au poste de président de l'association.

Il est important de savoir passer le relais... J'ai essayé de faire mon travail dans un esprit de service et de consensus.

Merci à chacun pour tout ce que vous m'avez donné, j'ai appris beaucoup à votre contact.

Vous, les salariés et membres de l'association, vous êtes porteurs d'un trésor, le savez vous ?

Très souvent, on parle avec des mots forts du projet associatif, mais ça sonne creux dans la réalité. A l'association La Clède deux choses, au cours de ces années, m'ont frappé :

- le dynamisme et bouillonnement intellectuel,
- la paix sociale durable.

Ce n'est pas le fruit du hasard, c'est un long travail qui, à chaque instant, donne sens, remet l'humain au centre.

C'est le même projet associatif qui est vécu par chacun. Bien sûr, il prend des couleurs variables selon notre place, notre histoire. Nos différences d'appréciations sont alors enrichissement mutuel, confiance dans l'autre puisque nous allons dans le même sens. Cette culture qui s'est progressivement enracinée dans l'histoire de notre association est un trésor fragile, jamais acquis...

Merci à tous pour toute l'énergie que vous mettez dans votre travail et particulièrement à Michel Bouquet pour le tandem que nous avons construit ensemble.

Eric Charlet
Président

Accueil de jour pour femmes victimes de violences	2
Service d'accueil de jour des exclus	4
Service Hébergement Montbounoux	6
Service Hébergement FAS	8
Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile	10
Pensions de Famille	12
Service Logement	14
Appartements de Coordination Thérapeutique	16
Lits Halte Soins Santé	17
Ressourcerie	18
Café des Familles	20
Action Collective d'Insertion	21
Service entretien	22
Les actions transversales	23
Synthèse Chiffrée	24

Vie quotidienne

Une journée à l'accueil de jour

Un lundi d'Avril 2015, 9 heures : A l'abri des regards au fond d'un jardin, l'accueil de jour ouvre ses portes. Café et petits gâteaux sont prêts à accueillir les premières personnes.

L'intervenante sociale consulte au préalable les messages téléphoniques qui auraient pu être laissés pendant le week-end.

Deux rendez-vous sont prévus cette matinée. Pour l'un, il s'agit d'un premier entretien qui va donc nécessiter du temps (1h30 en moyenne) pour établir une relation de confiance et surtout entendre et écouter. Pour l'autre, il s'agit du 5ème entretien cette année, du 8ème si l'on compte ceux de 2014.

Liens avec l'assistante sociale de secteur, appel de l'intervenante sociale du commissariat, point sur les démarches liées au divorce, sont au programme de la rencontre.

Le téléphone sonne : une collègue de l'association signale l'arrivée à l'accueil de la Clède d'une dame apeurée, effrayée, qui cherche à se cacher d'un mari violent qui la recherche.

Après avoir passé la nuit à l'accueil de nuit de la Croix Rouge, elle est partie précipitamment au petit matin ayant aperçu le véhicule de son conjoint rôder tout près de là.

L'intervenante en charge de l'accueil de jour doit bouleverser ses rendez-vous pour accueillir au mieux cette urgence.

Toute la matinée sera mobilisée autour de cette situation : écouter, comprendre, rassurer, cerner le contexte et l'histoire à partir du récit de madame, évaluer le degré d'urgence et la dangerosité de la situation présente, décider de l'éloignement, contacter

des structures des départements voisins prêts à l'accueillir en urgence, proposer un repas à la victime qui n'a pas mangé décemment depuis deux jours, qui est épuisée nerveusement et physiquement en raison d'une santé fragile...

...Treize heures, une solution d'hébergement est trouvée sur Montpellier. L'intervenante l'accompagne, assure le relais avec l'association sur Montpellier, et reste en contact.

Une semaine après, la personne est retournée au domicile avec son conjoint, ne supportant pas d'avoir laissé ses enfants et se sentant incapable de vivre seule. C'était sa troisième tentative de départ.

La porte de l'accueil de jour lui est toujours ouverte.

Cette situation, parmi tant d'autres, montre à quel point il est important qu'un espace comme l'accueil de jour puisse exister et être saisi par les victimes à tout moment de leur cheminement ; être là pour soutenir leur tentative de départ, être là aussi pour accueillir leurs doutes, leurs hésitations, leurs peurs, être là encore pour leur faire prendre conscience de leur valeur, leurs ressources, leurs potentialités, autant de points d'appui constitutifs de l'estime de soi, mis à mal, si ce n'est même détruit, par des dénigrements répétés, des violences plus ou moins larvées, subies depuis des années parfois.

Aussi, la notion d'accueil et le non jugement sont ici particulièrement

**un/e agresseur/e psychologique
dramatise des faits banals**

**et banalise
des faits dramatiques**

prégnants : pour pouvoir se poser, se ressourcer, pour retrouver de l'énergie pour affronter le quotidien, pour que ces femmes soient d'abord reconnues comme victimes, sans peur d'être jugées de ne pas arriver à quitter cet enfer de violences et d'emprise. Le chemin est nécessairement long, et les allers retours quasi inévitables. En parler, faire connaître encore et toujours ces lieux d'accueil, et renforcer sans cesse le travail en réseau constituent le cœur de notre mission pour lutter à notre niveau contre les violences faites aux femmes.

Les 63 associations du réseau Solidarité Femmes (FNSF) auquel nous adhérons, soutiennent ainsi les victimes dans leurs démarches et leur reconstruction. En 2015, le numéro national d'écoute pour les violences faites aux femmes en France, le 3919-Violences Femmes Info, initié et géré par la Fédération Nationale Solidarité Femmes, a traité près de 50 000 appels.

Société

En guise d’amour...

Bien que les mœurs évoluent, les violences conjugales continuent de briser la vie de femmes et d’enfants, partout dans le monde, à côté de chez nous. Ce fléau, on le sait, concerne tous les milieux sociaux, culturels, générationnels... (une femme sur cinq victime de violences).

Les femmes victimes de violences n’ont souvent pas d’autre choix que de partir pour arrêter le cycle des violences. Être obligée de partir dans l’espoir que tout cela cesse, constitue une autre forme de violence : quitter pour certaines leur maison, leur ville, leurs repères, leur travail, se re-

trouver sans ressources et en situation de précarité... tout cela ne fait qu’accroître le sentiment profond d’être coupable et non victime. Quand les démarches administratives s’enclenchent, c’est que le déclic est là, déclic qu’il faut étayer au travers d’un accompagnement qui met en avant l’estime de soi, la considération, la bienveillance, autant de repères et d’éléments indispensables pour le long parcours de reconstruction. Ces femmes ont, comme tout le monde, des histoires particulières et vivent des situations très diverses, mais elles ont cependant en commun une grande souffrance intérieure, un grand isolement, et parfois aussi une grande précarité matérielle.



Dans notre département, le travail en collaboration avec notamment la justice, les services de police et de gendarmerie, les partenaires sociaux aboutit à des dispositions concrètes : une convention locale relative au traitement des mains courantes et des procès verbaux

de renseignements judiciaires en matière de violences conjugales, la mise en place du Téléphone Grave Danger (2 sur le TGI d’Alès), 5 intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie

Actualité

Légitime défense, doit-on faire évoluer la loi ? L’avis de la FNSF

La Fédération Nationale Solidarité Femmes à laquelle nous adhérons ne se positionne pas en faveur d’une révision de la législation sur la légitime défense. En effet, une telle révision pourrait avoir un effet boomerang, en donnant la possibilité à certaines personnes de justifier un crime en raison d’événements antérieurs. Par contre, s’agissant des violences faites aux femmes, notamment des violences conjugales et intrafamiliales, la question de la légitime défense se pose, car les tribunaux ne sont pas suffisamment avertis de la particularité du crime commis par une femme victime de vio-

lences conjugales pendant des années, comme Jacqueline Sauvage. Peut-être faudrait-il s’inspirer du modèle canadien qui permet de prendre en compte la spécificité de la situation des femmes qui tuent leur conjoint violent.

Il s’agit donc là d’une question de société, qui tient plus à la méconnaissance par les tribunaux de la spécificité des violences conjugales, qu’à la nécessité d’un article de loi qui miraculeusement résoudrait tout.

L’accueil de jour pour femmes victimes de violences

Éléments chiffrés

144 personnes sur l’accueil de jour :

28 dans le cadre des permanences,
3 hommes et 141 femmes,
496 entretiens,
347 appels téléphoniques.

Moyenne d’âge : 42 ans.

27,1% des orientations proviennent des services de commissariat et de gendarmerie.

76,5% des personnes n’ont pas d’activité professionnelle.

60% des personnes reçues sont mariées.

27% résident au domicile avec leur conjoint.

21% sont hébergées par des tiers.

63.8% des personnes ont au moins un enfant.

Dossier

Comment se déroule un après-midi au service domiciliation ?

Je voudrais une boîte aux lettres

C'est ainsi que de futurs usagers se présentent au SAJE, service de notre association, pour établir une élection de domicile. Si nous prenons au pied de la lettre cette phrase, nous tapisserions les murs de la structure de quelques 500 boîtes aux lettres... jolie décoration... Ce n'est pas le choix que nous avons fait.

Être domicilié, c'est à la fois recevoir du courrier administratif et du courrier personnel.

La Poste dépose au SAJE en moyenne plus de 600 courriers par semaine, des recommandés ainsi que des colis pour lesquels la condition est qu'ils soient expédiés sans besoin de signature ou de contre-remboursement.

Une organisation rigoureuse

Elle s'impose pour faciliter toutes les tâches du quotidien. Une heure de travail (pour l'habituee de service) est nécessaire chaque jour pour trier, classer et renvoyer le courrier. Ceci est possible grâce à l'établissement de listes hebdomadaires - entrants et sortants - des usagers et de leur mise à jour. Devant ces flux importants de

courriers (arrivée/départ) et pour maintenir des rapports corrects avec la Poste, des étiquettes NPAI sont collées sur toutes les lettres qui retournent aux expéditeurs.

Quelques particularités

Le SAJE propose plusieurs services et commodités aux usagers afin de favoriser l'insertion professionnelle : réexpédition du courrier sur le lieu de travail pour les saisonniers, intérimaires ou CDD précaires, procuration à un tiers si besoin etc... Nous exigeons une photocopie du contrat de travail et il incombe aux personnes domiciliées de fournir des enveloppes de réexpédition.

Le document administratif inhérent à la domiciliation : Cerfa n°13482*02 et le règlement intérieur ne sont pas traduits dans différentes langues; aussi, est-il difficile de se faire comprendre par les étrangers de l'Europe de l'Est et par ceux qui proviennent d'autres pays du monde. L'équipe utilise l'anglais ou l'espagnol; le langage des signes est aussi de rigueur. Bien souvent, ce public est accompagné d'une personne de bonne volonté qui maîtrise plus ou moins bien le français et qui assure les traductions nécessaires.

Nous avons fait appel à nos collègues du service d'accueil des demandeurs d'asile de l'association pour traduire en Russe le règlement intérieur.

En général

L'ambiance reste cordiale. Il est nécessaire toutefois d'établir des règles de fonctionnement et de bonne conduite afin de limiter les débordements de certaines personnes qui transgressent les horaires et les jours de passage au service courrier.

La nature du courrier, que l'utilisateur reçoit, peut quelquefois déclencher un excès d'humeur négatif.

L'activité est soutenue et régulière. En moyenne sont enregistrées 30 nouvelles domiciliations mensuellement (46 en avril).

Il faut aussi tenir compte des renouvellements de domiciliation. Ils sont nombreux et fluctuent selon les modes de vie des usagers, leurs activités professionnelles (aléatoires et/ou saisonnières et précaires) ou leur problématique personnelle.

La Caisse d'Allocations Familiales du Gard envoie régulièrement des demandes de renseignements pour que chaque usager, bénéficiaire du RSA, continue à percevoir cette allocation. Il incombe donc au service de retourner une domiciliation nominative comme justificatif.

Beaucoup de dossiers individuels sont archivés pour les motifs suivants : accession à un logement, changement de département ou de pays, sans suite, radiation, décès etc ...



Vie quotidienne

La Buanderie

L'accueil de jour est de plus en plus sollicité pour ses prestations (10 à 13 douches dans la matinée) et un très grand nombre de lessives... Un équipement professionnel permet de mieux répondre à ce service.

Le casier de Mohamed...

Alors que le calme baigne à l'accueil de jour ce matin, des éclats de rires attirent soudain tous les regards vers la buanderie...

C'est encore la panier de linge de Mohamed qui est tom-

bée du haut de l'étagère ! Tout déborde tant il entasse ses affaires et ses vêtements pêle-mêle dans son casier... Au sol, se répand un capharnaüm, des objets témoins de sa marginalité, de sa vie d'errance et de ses troubles ...

Mohamed ne tolère qu'assez mal la contrainte quelle qu'elle soit... Lui demander de faire un peu de tri ou de rangement sommaire, c'est un peu comme rejouer Sisyphe, c'est une histoire sans fin...

Ses attitudes laissent penser que le « vivre ensemble » est une règle éprouvante, hors d'atteinte, trop exigeante, trop contraignante...

798 douches, 888 lessives

L'atelier coiffure

C'est un rendez-vous entre les usagers qui le souhaitent et une salariée de l'Association La Clède, prénommée Line, ancienne professionnelle du monde de la coiffure. Elle consacre une matinée chaque mois aux usagers afin de leur offrir une coupe de cheveux et par là même, de retrouver, pour certains, un peu d'amour propre.



Santé

Des partenaires santé au sein de l'accueil de jour : VIH, tuberculose, vaccination...

Nous avons signé une convention partenariale avec LOGOS pour organiser au SAJE une campagne de dépistage avec la méthode TROD (Test Rapide d'Orientation Diagnostique). Des équipes de LOGOS viennent sur des temps en matinée à la rencontre de notre public.

Une consultation avec le Centre de Lutte AntiTuberculeuse (CLAT) a été déclenchée, ce début d'hiver, suite au décès d'une SDF.

Cet automne, nous avons accueilli une équipe de professionnels de santé du centre de vaccination pour sensibiliser les personnes accueillies à ces questions et procéder à des vaccinations pour les personnes volontaires.

Nous orientons vers le service Bilan de Santé de la CPAM.

Nous avons fait appel à l'équipe mobile de psychiatrie pour nous aider à poser un diagnostic et organiser une hospitalisation contrainte pour une personne fréquentant l'accueil de jour.

Nous facilitons les domiciliations des personnes hospitalisées sans adresse personnelle. Ceci articulé avec le travailleur social de la Permanence d'Accès aux Soins (PASS) de l'hôpital d'Alès.

Service d'Accueil et d'Orientation

949 personnes reçues

89% issues du bassin alésien,

199 personnes ont accédé à un hébergement,

97 personnes ont intégré un logement.

Accueil de jour

514 personnes dont:

397 hommes,

117 femmes,

76 % plus de 25 ans,

24 % moins de 25 ans.

Domiciliation

867 domiciliées,

498 personnes en file active au 31 décembre 2015.

Éléments chiffrés

Vie quotidienne

L'hébergement et après...

Des outils de travail communément appelés « dispositifs », des professionnels communément appelés « opérateurs », des personnes communément appelées « public », de tout cela, une pratique se crée en adaptant la contrainte des dispositifs à la nécessité des personnes d'être écoutées et accueillies.

Logement:

L'hébergement d'urgence répond à la mise à l'abri. Les lits de stabilisation et le CHRS accueillent des personnes en amont hébergées en structure et des personnes hébergées de ci de là, sans aucune stabilité au regard de l'hébergement. De ces 3 dispositifs, 40 et 60% en sont sorties en trouvant leur propre logement ou un logement accompagné. A la sortie de l'hébergement d'urgence, les personnes trouvent, quelquefois, un logement par manque de place d'hébergement alors que leurs situations seraient adaptées à un accueil en CHRS. Sur les lits de stabilisation, la modalité d'accueil collective, associée à des mode de vie et des comportements complexes de communication et de relation, peut créer des ruptures et donc des sorties sans solutions. Cet élément peut aussi se retrouver pour des personnes hébergées en CHRS mais c'est, cependant et en toute logique sur ce dispositif, que 60% des personnes accèdent à un logement grâce à un travail soutenu en collaboration avec les professionnels des équipes.

Emploi:

En hébergement d'urgence, nous repérons qu'un faible niveau scolaire, doublé d'une expérience professionnelle limitée, ne facilite pas l'accès à l'emploi. En lits de stabilisation, les personnes sont plus qualifiées cette année (niveau 3 à 5) et 60% d'entre elles ont déjà travaillé. En CHRS, 10% ont un niveau Bac et 10% trouvent un emploi à la sortie de l'hébergement. Nous repérons donc globalement à quel point les personnes hébergées sont de façon récurrente exclues de l'emploi. Cette année, le Comité de la Vie Sociale a exprimé la demande de travailler ensemble entre personnes accueillies et professionnels, sur la mise en place d'ateliers collectifs, relatifs à ce thème.

Santé:

Tous dispositif confondus, entre 10 et 35% des personnes ne bénéficient pas de protection sociale à l'entrée dans



l'hébergement. Le lieu d'hébergement est alors un lieu d'ouverture et de régularisation des droits. C'est aussi et surtout un lieu d'accompagnement des personnes à prendre soin d'elles. Leurs conditions de vie ne permettant pas la projection dans le temps, rendent les démarches de santé difficiles : choisir un médecin, prendre rendez-vous, parler de ses maux, accepter un diagnostic, s'engager dans un protocole. Tout cela s'accompagne.

Ressource:

Nous constatons sur l'ensemble des dispositifs que le non recours aux droits quant aux ressources, est extrêmement faible. Cependant, la faiblesse de ces ressources rend la vie quotidienne difficile. Concernant les jeunes, ces derniers n'ont comme moyen de subsistance que l'aide alimentaire que le Code d'Action Sociale et des familles nous permet de leur dispenser. Enfin, 45% des familles hébergées en CHRS peuvent, elles, n'ouvrir aucun droits. L'aide alimentaire est alors utilisée. La sortie du dispositif est alors suspendue à la régularisation administrative permettant l'accès à des revenus de substitution ou à l'accès à l'emploi. Pour autant, et principalement sur le CHRS, un certain nombre de personnes quitte l'hébergement sans ressource du fait d'une incapacité à se mobiliser dans le travail à engager, et à co-construire avec les professionnels.

Grand angle

Le CHRS : une équipe – une association – un partenariat

Bienveillante pour elle, l'équipe le devient pour les usagers. Prendre soin de soi est effectivement la condition pour prendre soin des autres. C'est pourquoi, en 2015, confortés par les bienfaits initiés par les « petits déj » interservices, nous avons poursuivi notre travail autour de la construction d'un commun. Sans objectifs précis parfois, si ce n'est faire expérience ensemble, échanger, partager, se connaître mais surtout se reconnaître.

Ainsi, la formation collective concernant le droit au séjour et le droit à la protection sociale des étrangers communautaires a été déterminante pour certains de nos accompagnements. Les travailleurs sociaux

ont pu aboutir à la régularisation ou, à minima, à l'accès aux droits. La création d'un comité de veille dont l'objectif est d'organiser les questions relatives à l'évaluation interne ou externe, nous permet de mieux repérer et dire ce que nous faisons, notamment par la réalisation des fiches actions à mener en 2016. Plus festif, le comité des fêtes chargé du vivre ensemble s'est constitué pour organiser des actions dont les principes sont la convivialité et le partage.

L'année 2015 a donc été marquée par ce travail en commun qui favorise l'entraide, la sollicitation et la cohésion d'une association au profit de ses partenaires et de ses bénéficiaires.

Le service hébergement

133 personnes accueillies

41 hommes,

45 femmes,

47 enfants.

26166 nuitées réalisées.

Les taux d'occupation

91,7% pour l'hébergement d'urgence,

107,5% pour les lits de stabilisation,

88,9% pour le CHRS.

La sortie

58 personnes ont quitté nos lieux d'hébergement :

26 ont fait le choix d'intégrer un logement ordinaire,

4 ont rejoint un logement IML et /ou pension de famille,

5 sont sorties sans solution.

7 ont eu la chance de trouver ou se maintenir dans un emploi à l'issue de cette période d'hébergement.

Éléments chiffrés

Actualité

Témoignage d'un éducateur

Nous vous invitons à découvrir dans notre rapport d'activité, Emma, jeune fille de 18 ans qui, comme tant d'autres, nous amène à réfléchir sur nos pratiques : penser le droit au recommencement, non pas comme une valeur mais comme une pratique

d'accompagnement. En effet, lorsque nous avons hébergé une personne et qu'elle demande à revenir vers notre association, il faut pouvoir reconsidérer cette personne en la replaçant dans un processus d'insertion sociale et dans un parcours de vie. La séparation et l'expérience peuvent être une sorte de médiation entre la personne et son fonctionnement.

Penser cet aller/retour dans l'établissement autrement que dans ses murs, un peu à l'image des pratiques des Services d'Accompagnement en Milieu Naturel pour l'enfance. Garder une place en interne tout en laissant

aux personnes la possibilité de s'expérimenter au dehors. « Ah si on pouvait faire du logement d'abord ». Nous devons penser cet accompagnement hors les murs dans la prolongation d'un accueil en CHRS. Ce dernier a aussi autant vocation à se mettre en œuvre sans qu'il y ait un accueil préalable en CHRS. Il n'est nullement question à renoncer à « l'institution » mais de s'appuyer sur elle afin de porter notre modèle institutionnel en le réinventant hors les murs !

C'est en effet à nous, association et travailleurs sociaux de nous adapter, et aux politiques publiques de nous soutenir. C'est en construisant de la sorte que nous nous sentons partenaires et acteurs engagés de l'action sociale au bénéfice des usagers.



Sports et loisirs

Multisports au féminin

Nous sommes partis du constat que les femmes victimes de violences conjugales, qui pour la plupart, ont été pendant des années sous l'emprise et la domination d'hommes violents, ont perdu toute estime d'elles-mêmes et rompu tout lien social.

Afin de participer aux processus de réparation et de reconstruction de ces personnes, l'équipe éducative du CHRS-FAS propose depuis le mois de janvier 2015 une activité sportive hebdomadaire de type multisports. L'objectif est de favoriser, par le biais du sport, la reconstruction de l'estime et de la confiance en soi, la restauration du lien social.

Pour mener à bien ce projet, nous avons sollicité le service des sports de la mairie d'Alès qui a mis à notre disposition un gymnase en centre ville à raison d'une demi-journée par semaine.

Nous avons présenté notre projet au magasin Décathlon d'Alès. Sensibilisé par notre action, ils nous ont offert un bon d'achat de cent euros afin d'acheter le matériel nécessaire pour démarrer l'activité.

Nous avons également eu le soutien d'une association « Les Soroptimist » qui ont gracieusement fourni des tenues de sport (joggings et baskets) pour les femmes hébergées.

Nos objectifs :

L'un des principaux objectifs de cette activité est la (re)construction d'une estime de soi. Le moyen utilisé pour

mener à bien cet objectif est de créer un espace de (re) valorisation.

Un autre objectif visé par cette activité est de permettre aux personnes hébergées au CHRS de se rencontrer à travers le support du sport. En effet, les dames se croisent de temps en temps au bureau lors de leur rendez-vous hebdomadaire, sans avoir le temps ni la possibilité d'échanger.

**Les chiffres :**

Il y a eu 22 séances entre janvier et décembre 2015. L'activité n'a pas lieu pendant les temps de vacances scolaires.

Le nombre maximum de participantes a été de 8 femmes

Le nombre minimum a été de 2 participantes.

Nombres d'enfants présents pendant l'activité a été de 6 au maximum et de 0 au minimum.

Ce qui donne une moyenne de 4 femmes et de 3 enfants par séance.

Les effets :

Nous avons pu constater que des liens se sont créés à travers cette activité, permettant à certaines de rompre le sentiment de solitude. Certaines personnes ont créé des liens d'amitié et se voient depuis en dehors du cadre du CHRS.

Le sport est une activité de socialisation par excellence, qui exige le respect des règles des différents sports pratiqués et donc une certaine forme de discipline. A travers cette activité, c'est donc l'apprentissage et l'assimilation de règles faisant lois, mais aussi de codes sociaux communs permettant de jouer collectivement.

C'est aussi l'acquisition des valeurs inhérentes au sport, respect de l'adversaire, dépassement de soi, esprit de compétition, fair-play...

Il s'agit aussi bien entendu de partager un moment de détente et de convivialité dans la bonne humeur et le respect de chacun.

Pour les personnes ayant subi des violences, il est nécessaire de préciser que la dépense physique favorise la décharge émotionnelle en diminuant les tensions internes.

Le harcèlement moral : Impact sur les enfants

Cette année, 100% des enfants hébergés vivent un climat familial violent malgré la séparation de leurs parents.

La problématique des violences conjugales se décline en plusieurs formes de violences : verbales, psychologiques, physiques, économiques, sexuelles, administratives, spirituelles.

Dans les cas de harcèlement moral, l'auteur va utiliser des stratagèmes pour atteindre l'intégrité psychologique de la victime, la dévaloriser en tant que femme, la destituer de son rôle de mère et enfin, la couper de tous liens sociaux.

Il s'agit d'une violence « organisée », chaque action est choisie, pensée et réfléchi dans l'ultime objectif d'atteindre l'autre et de l'asservir. On est bien loin du passage à l'acte pulsionnel des violences physiques.

Le harcèlement moral est complexe à prouver. Seules les marques physiques font preuve au regard de la loi. Il faut alors démontrer que des actes répétés, des paroles humiliantes et insultantes, un contrôle sans relâche peut amener le sujet qui les subit à perdre pied, à se dévaloriser. La victime présente une personnalité dévastée, au même titre que dans le cas des violences physiques.

Concernant les enfants, L'ONED (Observatoire National de l'Enfance en Danger) est clair : la violence conjugale est considérée comme une forme de mauvais traitement pour l'enfant.

Dans les cas de harcèlement moral, on s'aperçoit que les types d'expériences que vivent les enfants sont les mêmes que les enfants témoins de violences physiques.

L'enfant nié : l'enfant n'est pas pris en compte, comme s'il n'existait pas ou n'était pas considéré. L'enfant est mis de côté, il n'est pas considéré dans cette expérience. Il y a une toile de fond de négligence, de tristesse, d'abandon ou de manque.

L'enfant utilisé : l'enfant n'est pas seulement témoin du jeu conjugal violent, il est positionné comme acteur. Soit l'enfant est utilisé comme bouclier par la victime, soit il est manipulé par l'auteur pour justifier de ses actes violents. Dans les cas les plus marquants de l'enfant utilisé, on parle d'aliénation parentale.

Dans tous les cas, les enfants se retrouvent « impactés ». Mis en position de tiers. Ils sont poussés à entrer dans « la danse » et sont sommés de se ranger du côté de l'un ou l'autre des parents.



L'enfant peut entrer dans « la danse » de plusieurs manières : en fonction de sa place dans la fratrie, des liens particuliers qu'il entretient avec l'un des parents, de sa place de protecteur de la victime, de son positionnement au côté de l'agresseur et enfin, de la manière dont il va s'effacer, se mettre en retrait, vivant tous ces moments de violences dans une grande solitude, une immense détresse, sans bruit, essayant de se faire oublier... jusqu'à oublier ses propres besoins et ses propres émotions.

Permettre à ces enfants de se dégager de la relation violente de leurs parents, leur redonner des repères, introduire du rapport à la loi, les aider à comprendre ce qui leur est arrivé, restaurer du lien à l'adulte, est essentiel pour qu'ils restent en contact avec la réalité et continuent à se bâtir sur des bases possiblement stables.

Le service hébergement FAS

140 personnes accueillies
54 au sein du CHRS,
27 sur l'accueil des mères avec enfant de moins de trois ans,
59 au sein du centre d'hébergement d'urgence.

Les taux d'occupation

91,2% pour le CHRS,
76,2% pour l'accueil des mères avec enfant de moins de trois ans,
89,1% pour l'hébergement d'urgence femmes.

Cette année, les trois dispositifs : CHRS, Accueil des mères avec enfant de moins de trois ans, et Centre d'Urgence ont la particularité d'avoir hébergé :

100% de femmes victimes de violences conjugales.

Actualité

La réforme du droit d'asile

La réforme des procédures d'asile en quelques lignes...

La loi relative à la réforme du droit d'asile publiée au Journal officiel du 30 juillet 2015 vise à réduire la durée d'examen des demandes d'asile à 9 mois contre 2 ans jusqu'à présent.

Dans cet objectif, la procédure d'enregistrement de la demande d'asile est modifiée afin de la rendre plus rapide et la procédure prioritaire est remplacée :

- par une procédure accélérée destinée à permettre un traitement rapide des demandes manifestement infondées, par exemple, lorsque le demandeur provient d'un pays « sûr », lorsque la demande est fondée sur de faux documents d'identité, etc.,

- et par une procédure d'irrecevabilité, par exemple pour les demandes émanant de personnes bénéficiant déjà d'une protection par un autre État.

Un nouveau motif de refus ou de mise à fin du statut de réfugié est introduit : lorsqu'il y a des raisons sérieuses de considérer que la présence en France de la personne concernée constitue une menace grave pour la sûreté de l'État, ou lorsque la personne concernée

a été condamnée en France pour acte de terrorisme, crime ou pour un autre délit puni de 10 ans d'emprisonnement, et que sa présence constitue une menace grave pour la société.

Lors de l'entretien personnel à l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (O.F.P.R.A.), le demandeur d'asile peut désormais se faire accompagner d'un avocat ou d'un représentant d'une association de défense des droits de l'homme.

La réforme permet aussi un meilleur diagnostic et prise en compte des vulnérabilités à tous les stades du parcours du demandeur (personnes malades, femmes victimes de violences, mineurs...). L'allocation pour demandeur d'asile (ADA) a été créée par la loi du 29 juillet 2015 relative à la réforme du droit d'asile. Elle a remplacé, à compter du 1er novembre 2015, l'allocation temporaire d'attente (ATA) et l'allocation mensuelle de subsistance (AMS). L'OFII est chargé de la gestion de cette allocation dont le paiement est assuré par l'Agence de services et de paiement.

Les changements pour les demandeurs d'asile...

Une association chargée du pré-accueil, Plateforme d'accueil des demandeurs d'Asile (PADA), a été mise en place au sein de la région Languedoc-Roussillon, il s'agit de prendre un rendez-vous au Guichet Unique pour Demandeur d'Asile (G.U.D.A.), de recevoir une convocation, qui indiquera le lieu,

le jour et l'heure auxquels la personne devra impérativement se présenter au guichet unique. Ce rendez-vous a lieu au plus tard 3 jours après la présentation auprès de l'association. Il peut être porté à 10 jours en cas de forte affluence.

Pour introduire une demande d'asile auprès de l'OFPRA, la personne en demande d'asile doit préalablement faire enregistrer sa demande d'asile auprès d'un Guichet Unique pour Demandeur d'Asile. Le guichet unique est composé d'agents de la préfecture et d'agents de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII), réunis spécifiquement pour assurer cet accueil.

Les changements pour les CADA...

La réforme impose un hébergement pour les demandeurs d'asile sur l'ensemble du territoire, afin d'éviter les concentrations territoriales. La gestion directive des admissions en C.A.D.A. par l'O.F.I.I. génère un nouveau type d'accueil au sein du C.A.D.A., proche de celui que nous pouvions faire en hébergement d'urgence, il y a de nombreuses années.

La création de l'Allocation pour les Demandeurs d'Asile (A.D.A.) en remplacement de l'Allocation Mensuelle de Subsistance (A.M.S.) a induit le retrait de ces dépenses sur nos budgets. La mise en œuvre de l'A.D.A. par l'O.F.I.I. est quelque peu compliquée administrativement.



Vie quotidienne...

Un « projet personnalisé » évalué, affiné....

Les orientations de la loi du 2 janvier 2002 en matière de développement de projets personnalisés ont constitué une mutation importante à opérer pour les acteurs du secteur social. L'utilisateur n'est plus incorporé dans un établissement dont il doit intégrer les règles de vie et le fonctionnement. Ce sont les équipes qui doivent se mettre au service du bénéficiaire en lui proposant un accompagnement adapté à sa situation (LOUBAT, 2007).

Malgré des évolutions concrètes constatées dans les méthodes et l'organisation du travail supports à l'élaboration des projets individuels (diagnostics pluridisciplinaires, procédures adaptées, référence...), nous avons pu identifier des fonctionnements différents dans nos lectures et interprétations des outils proposés. Il nous a fallu en rappeler la définition, constater les écarts entre théorie et pratique, évaluer si les délais fixés entre chaque renouvellement du Projet Personnalisé étaient adaptés : en vérifier la faisabilité. Nous avons réajusté les délais quant au 1er Projet Personnalisé. Nous avons décidé qu'il soit mis en œuvre dans le 1er mois d'accueil. Nous avons choisi de continuer de



scinder l'accompagnement en deux phases : celle de la constitution du dossier l'O.F.P.R.A. et celle du recours devant la C.N.D.A. Afin de mettre à profit ces périodes, nous décidons de mettre en œuvre, au moins, un Projet Personnalisé lors de la procédure O.F.P.R.A. et de réaliser une synthèse au moment de la décision de l'Office. Il en sera fait de même quant à la seconde procédure devant la C.N.D.A (Cours Nationale du Droit d'Asile)..

Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile

136 personnes accueillies

37 femmes,
43 hommes,
56 enfants.

Taux d'occupation de **93 %**

Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile

20 personnes accueillies :

5 femmes,
10 hommes,
5 enfants.

Taux d'occupation de **88,2 %**

Ce ne sont pas moins de **20** nationalités différentes que nous aurons accueillies au sein de notre dispositif. Cela s'explique par la continuité de la volonté de l'association de ne poser aucun critère de nationalité, ni d'origine à l'admission. La situation géopolitique mondiale entraîne de nombreux déplacés : les ukrainiens, les syriens et les soudanais sont de nouvelles populations accueillies au sein de notre dispositif.

Éléments chiffrés

Social

Une dynamique collective...

Le groupe d'échange. Ce que nous nommons « groupe d'échange » est une forme de Conseil de la Vie Sociale (C.V.S.)

Pour cette action, il est demandé qu'au moins une personne par famille soit présente. Les ménages en présence induite sur l'hébergement ne sont pas invités à participer. L'objectif de ces temps est d'échanger sur un sujet qui questionne les demandeurs d'asile hébergés par l'association afin de faciliter la compréhension d'un dispositif, d'une administration, d'une prestation, etc...

C'est un moyen collectif de travailler la notion de pré-intégration en France. En fin de chaque groupe d'échange, la thématique du prochain groupe est décidée de façon collective. Cette organisation permet une préparation, voire même, d'envisager une invitation d'un intervenant externe adapté à la thématique.

Dossier

Des outils à disposition de la diversité des besoins sur les questions du logement

L'année 2015 est une nouvelle année durant laquelle le service logement tente de proposer une réponse adaptée en fonction des besoins, des demandes du public et des prescripteurs.

Concernant la mesure dénommée ASLL (Accompagnement Social Lié au Logement) et les enquêtes menées dans le cadre de la procédure d'expulsion, toutes deux prescrites par les acteurs sociaux du département, l'association a répondu conjointement avec 2 autres associations gardoises, à l'appel d'offre du département à cet effet. C'est en toute fin d'année que nous avons appris le renouvellement du marché, et ce, pour une durée d'un an, renouvelable deux fois.

La mesure ASLL s'inscrit dans une démarche d'insertion par le logement qui vise l'appropriation du logement par la personne et son insertion dans son environnement. Il s'agit d'un accompagnement spécifique, temporaire qui s'appuie sur l'autonomie et la responsabilisation des personnes à différents stades de leur projet locatif : accès, installation, maintien.

Le nombre de mesures est toujours aussi important en 2015 avec une majorité de situations centrées sur des difficultés d'accès au logement (70.6%). Cette caractéristique est valable depuis plusieurs années. Elle a pour corollaire une baisse des orientations sur des problématiques maintien. Cette baisse du maintien est à relativiser car, dans ce cadre, on constate également que les situations d'impayés et d'expulsion nécessitant un relogement deviennent majoritaires.

Les Demandes d'Intervention Sociale, quant à elles, sont sollicitées dans le cadre des situations d'expulsions locatives.

Elles consistent à proposer une rencontre aux personnes méconnues du service social départemental, au stade de l'assignation au tribunal. L'idée est de repérer les causes de la dette et les moyens possibles pour y remédier avec transmission de ces éléments au tribunal au travers de l'élaboration d'une charte précise.

Nous constatons pour 2015, une plus grande réactivité des bailleurs sociaux dans la saisine de la procédure sur des montants d'impayés inférieurs à 500 Euros. Ceci démontre une plus grande réactivité et sensibilisation de ces derniers aux situations les plus fragiles.

La mesure AVDL (Accompagnement Vers et Dans le Logement), quant à elle, complète la mesure ASLL dans le sens où elle propose quasiment les mêmes modalités de travail mais s'adresse à des publics différents tels que les publics relevant des Services d'Accueil et d'Orientation et publics des structures d'hébergement

Cette année supplémentaire est venue conforter l'intérêt de sa mise en œuvre car elle apporte une plus-value dans l'accompagnement.

Son intérêt réside toujours dans la facilité de ses modalités de fonctionnement: saisine directe par les travailleurs sociaux, pas de contrainte de durée, possibilité de suspendre et de reprendre l'accompagnement selon l'évolution des situations et des besoins.

La dernière mission assurée par le service concerne la gestion du dispositif d'Intermédiation Locative (IML). Ce dispositif permet l'offre d'un loge-

ment en sous location, avec un accompagnement centré sur des questions de logement, pour une durée de 18 mois maximum, proposant un intermédiaire entre l'hébergement et le logement autonome. Il propose ainsi une action d'accompagnement très spécifique permettant aux personnes accueillies d'expérimenter la vie dans un logement autonome.

Cette modalité d'accompagnement sollicite une forme de polyvalence dans les actions avec prospection immobilière, gestion locative, étude des candidatures et accompagnement social. Une modalité qui permet de mener à terme un projet de logement construit, réfléchi et préparé.

Accompagnement social lié au logement

146 ménages orientés :
 - **69** accès,
 - **34** double problématique
 - **8** installations,
 - **35** en procédure d'expulsion dont **16** avec une nécessité de maintien dans les lieux et **19** nécessitant un relogement.

Enquêtes expulsions

143 orientations :
75 situations rencontrées et **10** ASLL préconisées, **68** non rencontrées.

Intermédiation Locative

13 ménages accueillis :
15 adultes et **3** enfants,
5 ménages ont quitté le dispositif.

Accompagnement Vers et Dans le Logement

82 ménages orientés :
55 sur des mesures VERS (accès au logement),
11 sur des mesures LORS (installation),
3 sur des mesures DANS (maintien),
13 sur des mesures VERS puis LORS.

Evènement

Néolia et la Clède : un partenariat renforcé

La Clède et le bailleur social Néolia ont expérimenté un processus d'accompagnement innovant en 2008 : Néolia a engagé un programme d'amélioration de son habitat en milieu occupé dans un quartier de la Grand Combe. La Clède s'est vue, à cet effet, confier une mission spécifique visant à rassurer et soutenir les locataires pendant ces travaux de réhabilitation. Il s'est alors agi de rencontrer les locataires, de participer à la programmation des travaux et d'articuler les différentes interventions. Efficace, cette opération s'est alors reconduite



à l'identique sur d'autres quartiers et se poursuit aujourd'hui sur la rue des Marronniers à Ribes toujours à la Grand Combe.

Forts de cette expérience réussie et toujours dans la dynamique d'innovation et de bienveillance à l'égard des locataires, Néolia et La Clède ont mis en œuvre une nouvelle mission de médiation centrée sur « la gestion des divers troubles de voisinage et d'autres situations conflictuelles ». Notre rôle consiste alors à faire de la médiation avec l'objectif de permettre aux locataires de vivre dans de meilleures conditions, de veiller au respect du règlement intérieur d'habitation et d'apaiser les relations entre voisins ou entre locataires et bailleurs.

Ces deux actions ont été vivement plébiscitées en 2015. Ce sont des nouvelles modalités d'actions qui nous engagent à nouveau dans une posture d'intervention tripartite entre Néolia, les locataires et la Clède et qui trouvent leurs sources dans des reconnaissances professionnelles réciproques.

Actualité

L'après logement

Initiée en 2013, poursuivie en 2014 et consolidée en 2015, l'Aprém Logement est devenue un outil incontournable du service logement. L'objectif est de constituer un véritable espace ressource, vecteur d'informations autour de la problématique logement. En 2015, nous avons consacré une après midi hebdomadaire sur un thème précis avec le soutien d'un intervenant extérieur spécialiste tels que huissier, technicien DPE, technicien de la Commission pour le Logement Décent, assureur, intervenant de la Caisse d'Épargne, technicien de l'Espace Info énergie, agent d'entretien de l'association, juriste de l'ADIL, bailleur social et bailleur privé.

Force est de constater que cette action prend peu à peu de l'ampleur, nous maintenons donc une mobilisation soutenue autour de cette demi-journée, et recevons pour cela le soutien de la Fondation Abbé Pierre. Cependant, il est nécessaire de travailler autour de sa communication de manière à ce que l'information soit diffusée le plus largement possible.

L'année 2016 sera consacrée à ce travail de diffusion.



Des questions sur le logement ?	
Tous les Lundi Après midi de 14h à 16h, nous vous accueillons pour une écoute, une information, un conseil, un soutien, un échange, un partage .	
Permanence individuelle sans rendez-vous , les 1er, 2ème et 4ème Lundi du mois	Temps de rencontre collective autour d'une thématique en lien avec le logement les 3ème Lundi du mois

Téléphone et ordinateur sont à votre disposition dans le cadre de vos démarches.

Association La Clède 8/10 Avenue Marcel Cachin 30100 ALES
 ale@laclede.fr 04.66.86.52.67



Événement

L'atelier photo au service du Noël de l'association La Clède



Les préoccupations majeures des hôtes sont de s'assurer que les résidents intègrent pleinement la notion d'habiter et d'avoir un chez soi sécurisant et source de bien être. C'est pourquoi les activités conduites à l'intérieur mais surtout à l'extérieur ont une importance capitale.

Les activités sont des formes de médiation très importantes, qui nous permettent un accompagnement de proximité, de façon individuelle et/ou collective.

Les résidents ont participé au goûter de Noël : ils ont participé à l'organisation de cette fête pour l'ensemble des services et des usagers de l'association la Clède. Ils se sont proposés pour faire le reportage photo, encadrer les jeux des enfants et enfin tenir le rôle du Père Noël. Ce fut un des moments forts de l'année. Ils ont réalisé les photos du Père Noël avec et pour 80 enfants.

Ils ont donc mené une activité en se responsabilisant. Ils ont apprécié les bons moments, débattu des moins bons et les ont acceptés. Mais c'est aussi dans ces moins bons moments, que le travail se met en place. L'activité nous sert de support pour réveiller chez eux l'envie de faire mais elle permet aussi de mettre en évidence que « le nous » n'est pas simple, que faire avec l'autre, le groupe est un exercice en soi. De cette difficulté, ils en sont ressortis encore plus fiers du travail accompli.

Dossier

Faut-il écrire résident ou résidant ?

Premièrement^o: sur le sens, la seule distinction établie par les dictionnaires consiste en ce que *résidant(e)* s'applique à toute personne qui réside, c'est-à-dire à chacun de nous puisque nous résidons tous quelque part, à l'exception de ceux qui sont nomades ou sans domicile fixe, tandis que *résident* ne s'applique qu'à ceux qui résident ailleurs que là où ils sont nés.

Deuxièmement : sur le choix du mot, il est vain d'hésiter indéfiniment; déjà Littré a tranché en écrivant : "On a dit *résident* au lieu de *résidant* : c'est en effet un seul et même mot." Toute personne qui réside peut-être dite *résident(e)*, et la langue permet de substantiver cet adjectif : **les résidents de mon quartier (...)**

Troisièmement : en fait, dans la confusion, une certitude demeure claire :

résidant(e) avec un *a* est TOUJOURS CORRECT au sens de "qui réside" (que celui qui réside soit du cru ou qu'il vienne d'ailleurs).

Éléments chiffrés

La Pension de famille « Salvador Allende »

18 personnes accueillies dont 2 nouvelles entrées en 2015 :

89% d'hommes,

11% de femmes.

16 personnes âgées entre 41 et 59 ans,

67% perçoivent l'AAH,

12 personnes suivies médicalement pour maladie psychique.

Événement

Ouverture de la Pension de Famille « Les Papillons »

La nouvelle pension de famille « Les Papillons » a ouvert ses portes le 1er mars 2015.

Sa capacité de 21 places comporte 20 logements dédiés à des personnes isolées et

pour un couple.

Sa configuration est un ensemble de logements regroupés dans un petit immeuble neuf, propriété de Logis Cévenols.

Ce sont des appartements de 35m² avec une chambre séparée et un petit balcon extérieur. Tous les logements disposent de sanitaires accessibles pour les personnes à mobilité réduite. L'association a souhaité ne pas meubler les logements mais les pré-équiper en électroménager. Toutefois, deux appartements meublés ont été prévus pour les plus démunis.

Sa localisation est bien implantée, proche de deux centres commerciaux et petits commerces de proximité, proche de l'hôpital, à l'écart de la route. C'est un lieu tranquille, paisible. L'arrêt de bus à 50 mètres facilite les déplacements pour le centre ville.



Vie quotidienne

L'installation des premiers résidents

L'installation des résidents s'est faite progressivement pour faciliter une qualité dans l'accueil, l'appropriation des lieux et le vivre ensemble. Il fallait prendre les précautions nécessaires pour réussir la mise en route de la maison.

Tous les résidents se sont installés avec leurs propres meubles, cela n'a occasionné aucune difficulté pour leur aménagement. L'ouverture du bâti a causé quelques désagréments techniques. Fermé depuis plusieurs mois, la mise en route a nécessité des interventions multiples.

Après plusieurs mois consacrés à l'appropriation des lieux, celui de la pension, celui du quartier, de la ville pour certains, la vie dans la pension s'invente au rythme de ses acteurs : résidents et professionnels. C'est encore un lieu où cela est possible : laisser les choses aller à leur rythme.

Éléments chiffrés

La Pension de Famille Les Papillons

18 personnes accueillies:

14 hommes,

4 femmes.

67% âgées de 41 ans à 59 ans,

55% perçoivent l'AAH.

Les commissions d'attributions

6 commissions d'attributions se sont réunies,

104 dossiers ont été étudiés,

39 rendez-vous ont été donnés.

Evènement

Les Lits Halte Soins Santé, à la croisée des pratiques médicales et sociales...

L'année 2015 a été l'occasion pour notre service d'organiser avec d'autres structures du Vaucluse, des Bouches du Rhône et RESEDA le premier colloque national des L.H.S.S., qui s'est tenu le 26 mars 2015, au Centre Hospitalier de Montfavet (84).

Outre la rencontre avec d'autres L.H.S.S et l'échange autour de nos pratiques, la préparation et ce colloque ont été un temps fort de l'année 2015 pour notre service.

Cette journée a été ouverte par une intervention de Xavier Emmanuelli portant sur la genèse des Lits Halte Soins Santé. L'animation du colloque a été menée par un médecin de RESEDA. Les thèmes abordés au cours de cette journée sont les suivants :

- Du cahier des charges au terrain,

- Le travail d'équipe pluridisciplinaire au quotidien,

- La prise en charge des personnes sans abri vieillissantes.

C'est ce dernier thème que notre équipe avait choisi d'aborder autour d'une table ronde animée par le Directeur

Adjoint, le Médecin Responsable de la structure et un médecin gériatre du C.H d'Alès.

S'en est suivi la diffusion d'un film réalisé par l'équipe dans lequel des personnes accueillies témoignent de leur parcours et de leur vécu au sein des L.H.S.S (vie quotidienne, accompagnement social et médical...).



Pour conclure la journée, l'intervention d'un Directeur de L.H.S.S situés à Milan nous a permis d'avoir un aperçu des fonctionnements et pratiques italiens.

Une vidéo résumant brièvement le contenu de cette journée est disponible sur le lien suivant :

<https://vimeo.com/124618964>

Dossier

Les personnes sans abri vieillissantes

L'accueil des personnes sans abri vieillissantes nous interpelle souvent dans notre quotidien. Il s'agit d'un public particulièrement vulnérable, et à plus d'un titre. En effet, la durée et l'intensité de la vie à la rue, les addictions et leurs conséquences, les maladies sous-jacentes souvent chroniques génèrent un vieillissement prématuré de ce public. A 50 ans, ces personnes connaissent massivement les problématiques que d'autres ne connaîtraient éventuellement qu'à 65 ou 70 ans.

Même si l'O.M.S fixe à 60 ans l'âge des personnes âgées, nous l'avons établi à 55 ans sur notre service. En 2015, cela représente la moitié de l'effectif accueilli.

Deux questions se posent lors de ces accueils :

- Comment articuler et concilier un temps institutionnel court(2 mois) avec des processus longs pour la personne âgée ?

- Comment adapter notre accompagnement sur le plan médical, social et du quotidien au profit de ce public ?

Les Lits Halte Soins Santé

40 personnes accueillies dont 30 entrées en 2015 :
33 hommes,
7 femmes.

Moyenne d'âge : **52,2 ans**, dont la moitié a plus de 55 ans,
Taux d'occupation : **66,9 %**,
Durée moyenne de séjour : **4,1 mois**.

Santé :

75% des personnes accueillies ont une addiction,
25 % des accueillis viennent pour une décompensation aiguë d'une pathologie chronique, décompensation en lien avec les conditions de vie.

Dossier

Notre regard sur l'accompagnement des résidents en Appartement de Coordination Thérapeutique

Fragilisées par un vécu semé d'échecs à répétition, de maladies, les personnes accueillies ont, dans un premier temps, besoin d'une écoute attentive permettant ainsi à l'équipe de déceler la problématique du résident. Evaluer sa part de responsabilité dans son histoire est le premier temps de travail entamé avec le résident.

Dans un deuxième temps, il est question de faire émerger chez le résident « sa réalité » (où il est vraiment lui-même). Cette étape de repérage de compétences de vie adaptées à la réalité de la vie active permet de travailler sur une (re) construction de l'estime de soi et d'une confiance souvent perdue.

La confiance en soi en partie retrouvée, il sera alors possible dans un troisième temps d'accompagner le résident vers une démarche où il devient enfin acteur à part entière de sa vie. Faire sa place dans l'existence et vivre avec des objectifs, des attentes et des normes sont l'enjeu de ce travail. Aussi les ACT, par la mise en place de repas collectifs et de temps de parole, initie la rencontre avec l'autre et permet ainsi à chacun d'assoir sa confiance et de prendre sa place sociale.

Le temps arrive alors où notre accompagnement consiste à

aider le résident à renforcer sa capacité d'action. Ensemble nous élaborons son Projet Personnalisé. L'usager se voit alors plus impliqué et commence à se projeter dans l'avenir.

L'accompagnement des résidents nécessite que nous réajustions en permanence nos pratiques professionnelles lors de régulations en équipe, en lien avec professionnel. Cette cinquième étape nous permet d'ajuster notre accompagnement.

A la sortie des A.C.T., nous proposons d'accompagner les personnes (accompagnement relais) que ce soit au niveau social et/ou médical pendant un mois. Nous nous accordons ce temps pour nous permettre de faire le relais avec les services médico-sociaux extérieurs. Ainsi, nous permettons à la personne si elle le souhaite, de s'inscrire plus facilement dans son nouvel environnement.

Résident : acteur de sa vie

Patient : acteur au sein de sa maladie

Projet : rendre acteur de son devenir

Actualité

Accueil des hommes et soins médicaux

Avec l'ouverture de l'ACT pour l'accueil d'hommes isolés depuis juin 2014, notre activité a repris son cours normal : nous avons fonctionné avec un taux d'occupation de 6 résidents pour un agrément de 6 personnes.

Cet accueil d'hommes répond à une demande croissante. Sur 13 personnes accueillies, 7 hommes ont été admis en Appartement de Coordination Thérapeutique. Constat que l'on fait également en début d'année 2016.

Les soins médicaux :

Les personnes ont besoin d'une aide à la compréhension de leur maladie. Nous adaptons alors nos interventions à leurs demandes et nous appuyons sur notre réseau pour accompagner les usagers.

Les consommations ponctuelles ou régulières d'alcool ont dû faire l'objet d'un travail de partenariat avec les services d'addictologie d'Alès (ANPAA, LOGOS et BLANNAVES).

Ce partenariat est demandé par les résidents car il aide à coordonner les soins pendant le séjour en A.C.T.

Les traitements de substitution facilitent aussi l'accueil aux A.C.T. en limitant les risques de troubles aigus liés à des abus de toxiques.

Les Appartements de Coordination Thérapeutique

13 personnes accueillies dont 8 entrées

en 2015 :

6 femmes,

7 hommes.

Moyenne d'âge : 54 ans,

Taux d'occupation : 77 %.

77% des personnes étaient hébergées par une structure sociale/médico-sociale ou une structure sanitaire avant leur arrivée aux A.C.T.

Éléments chiffrés

Interview

Salarié du chantier d'insertion ?

Les salariés du chantier de la ressourcerie nous disent ce qu'est le chantier d'insertion pour eux.

Le chantier d'insertion ?

Le chantier est un « intermédiaire » entre temps de chômage et temps d'activité. C'est un temps « intermédiaire » parce que nous disposons d'un peu de souplesse en début de contrat pour nous organiser au niveau personnel (surtout pour les mamans seules).

Le chantier aide à se préparer et donne « les bases » que sont la polyvalence, la possibilité d'occuper de nouveaux postes, de progresser en français, et d'acquérir plus d'expériences dans un contexte où l'humain prime.

Grâce à cela, le chantier permet de reprendre confiance en soi dans un espace où il y a plus d'écoute et de compréhension, un espace à la fois humain et professionnel.

Les salariés expriment qu'être en emploi est « un plus » pour favoriser la reprise d'activité ; c'est un élément positif pour un futur employeur.

Le chantier d'insertion est également une expérience relationnelle au sein d'une grande équipe. Cela apprend à être organisé, à régler les conflits, à peser les mots que chacun utilise et à tenir compte des réactions des autres.

Pour certains, le chantier donne l'occasion de l'apprentissage d'un premier travail d'équipe qui impose aussi de respecter la hiérarchie et les autres salariés.

Autour de l'accompagnement !

L'intérêt du chantier est qu'il associe « emploi » et « accompagnement ». Il permet de construire un projet, de se déterminer sur un choix, d'engager

des recherches d'emploi et d'accéder à la formation.

Être salarié d'un chantier d'insertion, c'est faire la preuve que l'on peut travailler, choisir, construire un projet professionnel et rechercher un emploi.

L'accompagnement est précieux; il apporte un regard professionnel, des conseils et donne une vision différente de nos projets.

Il nous donne confiance en ce que l'on peut faire pour mettre un pied dans le monde du travail.

Il nous permet de remettre de l'ordre dans nos priorités.

Les mises en situation en milieu professionnel sont des outils importants à exploiter. Elles aident à consolider un projet professionnel, à se faire connaître en situation professionnelle et à envisager sa reprise d'activité.

Qu'en est il du « support » d'activité (le poste occupé à la ressourcerie) qui n'est pas toujours en lien avec le projet ou l'emploi recherché ?

Malgré la question du support nous avons un emploi.

Un emploi ne se refuse pas. La question du support n'est pas un problème pour les personnes présentes, « ça te bouge » et donne une expérience supplémentaire qui enrichit.

Dans tous les cas, le passage en chantier d'insertion est une expérience positive.

La question de la durée du contrat pourrait cependant être davantage étudiée au cas par cas.

Suffisant pour certains à 12 mois, il serait nécessaire de pouvoir l'envisager à 24 mois dans d'autres cas (pour lancer une activité et/ou pour favoriser une maîtrise plus avancée du français par exemple).

Muriel, Kheira, Kadija, Fabrice, Delphine, Reda et Sudaroli

Membres du conseil de la vie sociale du chantier de la ressourcerie

A différents temps du contrat ces salariés nous ont parlé du dispositif et dit en quoi il les aide ou les contraint.

Nous les en remercions vivement.



Economie

Collecte des encombrants sur les communes autour d'Anduze.

Depuis 2012 une convention d'objectifs et de moyens est signée entre le président d'Alès Agglomération et le président de l'association La Clède pour l'activité de la ressourcerie.

Un nouveau projet de coopération a vu le jour en juillet 2015. En effet nous avons été sollicités pour collecter les encombrants sur l'ancien territoire de la Communauté de Communes Autour d'Anduze. Cette prestation de 6 mois, de juillet à décembre, a été expérimentale.

Cette activité s'est réalisée tous les jeudis par une équipe de 3 salariés de la ressourcerie. La prestation est similaire à celle fournie par les services d'Alès Agglomération, une demande de l'habitant est formulée auprès du service « N°vert de l'aggl », celle-ci est transmise au secrétariat de la ressourcerie qui se met en lien avec le demandeur pour organiser l'enlèvement.

Durant ces 6 mois, nous avons répondu à 66 demandes d'enlèvements dont 6 sans collectes. 50% des collectes se sont faites en bord de route et 50% dans des espaces privés (domiciles ou jardins). 8T860 ont été enlevées mais moins de 2% de ces encombrants ont pu être valorisés par les ateliers de la ressourcerie.

A l'issue de cette période d'expérimentation, nous avons proposé la poursuite de la prestation en 2016 avec un financement adéquat.

Environnement

Les ateliers créatifs du samedi

Dans le cadre de ses activités de collecte et de valorisation de mode de consommation plus responsable, de sensibiliser les participants aux questions d'environnement et de réduction des déchets.

L'équipe de la ressourcerie La Clède a souhaité ouvrir ses portes un samedi par mois pour la réalisation d'Ateliers Créatifs. Ils permettent de faire connaître la ressourcerie et ses activités.

Ces ateliers ont pour objectif de favoriser le « faire soi-même » à partir de matières réutilisables et de développer la créativité en réduisant la production de déchets. Ils sont l'occasion d'encourager la créativité sous l'angle d'un Ces ateliers ont lieu tous les premiers samedis du mois, à la ressourcerie 2, rue George Sand de 9h à 12h moyennant une participation de 25€ (ou de 50€ pour le trimestre). Un programme d'activités est édité tous les trimestres. Il est à retrouver sur la page



Facebook de la ressourcerie, sur le site de La Clède : www.laclede.fr ou au téléphone 04.66.56.52. 81.

La Ressourcerie

59 salariés en CDDI :
24 hommes,
35 femmes.

Sorties à l'emploi

9 salariés soit 21.50%

Tonnage

107t400 collectées
57t344 soit 53.4% valorisées
35t345 soit 32.9% recyclées
42t700 vendues

Fréquentation des magasins

10 215 clients.

Mise en Situation en Milieu Professionnel

24 salariés.

Collecte des encombrants sur l'ancienne communauté de communes « Autour d'Anduze » de juillet à décembre 2015 : 8T860.

Nous vous attendons nombreux!!!

Actualité

Les thèmes abordés en 2015 lors des Ateliers Citoyenneté



L'atelier citoyenneté vise à donner une information large au public qui le fréquente afin d'associer les personnes aux événements du quotidien, apporter des éléments de compréhension et permettre la participation de chacun.

L'objectif de cette didactique est de permettre à l'apprenant de mettre les acquis au service d'une interaction linguistique dans les différentes sphères des échanges sociaux.

Plusieurs thèmes ont été abordés dans ces ateliers en 2016:

SANTÉ: la vaccination, prévention et information autour du cancer, préparation et participation à la marche « Octobre Rose », participation à l'expérimentation de la Plate-Forme d'Intervention Départementale pour l'Accès aux Soins et à la Santé, présentation du Réseau pour les Soins Palliatifs dans le Gard.

EMPLOI: participation au Forum de l'Emploi, présentation de l'Action Chantier d'Insertion, participation aux ateliers thématiques de Pôle Emploi et 1/2 journée d'accueil du groupe à Pôle Emploi pour informations diverses.

CITOYENNETÉ: intervention du délégué du Préfet sur les valeurs de la République et des institutions françaises, 1/2 journée d'information sur les droits et devoirs des bénéficiaires du RSA, participation aux « cafés citoyens », visite de la secrétaire d'Etat sur l'action, participation aux « feuillets d'automne de Blannaves » sur le thème « fêtes et cohésion sociale », réception dans les locaux de l'action de l'exposition « Cartooning for Peace » dessiner pour la paix.

Ainsi que la poursuite des actions de l'AXE CULTUREL et du projet PARENTS/ECOLE.

Grand angle

Un partenariat réactivé avec SOLIDARNET

Suite à une rencontre avec la responsable de SOLIDARNET, nous convenons de présenter les « Ateliers Mobiles » lors d'un atelier citoyenneté.

Dès la présentation de l'action de formation pour l'obtention du Brevet Informatique et Internet (B2i), 4 personnes de l'action se sont inscrites et ont suivi assidûment l'apprentissage pendant 2 mois. Elles ont obtenu cette validation de niveau en informatique qu'elles ont rapidement intégré dans leur CV.

L'organisation des Ateliers

Mobiles débutera en 2016.

L'objectif pour les participants à l'action, est de savoir se « débrouiller » dans l'utilisation de l'outil, de savoir accéder à Internet, naviguer, trouver et lire la presse en ligne, savoir rechercher une information et effectuer une

marche administrative.

En bref ! La contextualisation de l'apprentissage, est ancrée dans la multiplication des espaces d'immersion linguistique, la mixité apportée par l'imbrication avec les dispositifs politique de la ville, CADA et Atelier Citoyenneté. Autant de ma-

nières qui permettent de rompre les résistances; d'activer les leviers transversaux autour des thèmes évoqués plus haut et d'amenuiser les inégalités dues à la non maîtrise du français.

L'Action Collective d'Insertion

47 personnes ont participé à l'Atelier sociolinguistique

91,50% de femmes

8,50 % d'hommes

81% issues des quartiers « politique de la ville »

dé-

Tourisme

La soirée festive d'Halloween

La soirée festive d'Halloween a rencontré cette année un vif succès!

Ce sont 61 personnes dont 23 adultes et 38 enfants qui ont célébré cet évènement au café.

Préparés en amont par un groupe de parents bénévoles, les décors mettaient en scène des chauves-souris, des manoirs hantés, des fanions célébrant Halloween, des araignées et toutes sortes de monstres.

Au menu de la soirée était

prévue la traditionnelle chasse aux bonbons suivie d'un concours de pesée. Ce sont en tout 10,4 Kg de bonbons qui ont été ramassés par les petits monstres du café, les commerçants du centre ville d'Alès étant bien trop effrayés qu'on leur jette un sort!

Après avoir rassasié les sorcières, les vampires et les squelettes, la fête a repris de plus belle avec le jeu des ombres maléfiques suivi de la roue infernale.

Puis, avant de coucher les enfants, Jessica, maman

bénévole, a lu l'histoire effrayante de Jack à la lanterne et la clairière aux citrouilles.

De quoi faire des cauchemars à tous ces vampires qui n'en étaient que ravis!



Evènements

Un comité de pilotage actif

Ce ne sont pas moins de sept réunions qui ont eu lieu durant l'année 2015, réunissant 13 parents, 6 salariées et 3 professionnelles partenaires afin de rendre actif au quotidien le café.

Grâce à ces temps d'échanges, chacun des participants a pu faire part de son point de vue, partager ses représentations et faire des propositions.

Ces réflexions communes autour des valeurs du lieu et de la vie quotidienne ont permis de créer un langage commun, (travail jamais acquis et toujours à maintenir), de réfléchir aux modes de communication entre acteurs et de modifier certaines activités. Outre ces choix, la place du parent bénévole a été questionnée

et fut l'occasion d'organiser une formation collective dans laquelle se sont engagés une partie des membres du comité de pilotage.

Sylvie Cavillier, psychologue, déjà impliquée pour créer le café 14 ans auparavant, est venue animer ce temps de formation afin de co-construire quelques outils concernant la communication, la place et la fonction du parent bénévole.

Nul doute que ces temps de concertation vont se poursuivre afin de permettre à chacun de s'impliquer au sein du café dans cette dynamique collective où chacun a son mot à dire...!

La fréquentation du Café des Familles

369 personnes accueillies :

145 femmes,

31 hommes,

193 enfants.

156 familles ;

122 nouvelles familles,

34 familles connues.

Soit en tout **1160** passages.

Vie quotidienne

Une équipe multitâches en adaptation permanente

Au fil des saisons, l'équipe entretien répond à une multitude de demandes, toutes plus urgentes les unes que les autres, afin d'apporter une qualité et un confort d'hébergement au mieux de ce que nos moyens nous le permettent :

« Vérifier la mise en route

des chaudières de tous les appartements. »

« A priori présence de blattes. »

« Remplacer les 2 lits en 90 dans la chambre de droite par des lits superposés. »

« Plus d'eau chaude ni de chauffage dans la maison. »

« Les marches d'accès à l'accueil sont en train de s'effondrer. Des morceaux sont tombés en dessous et des fissures sont apparues... »

Maintenance, réparation, aménagement, construction... dans tous les domaines du bâtiment et de l'habitat : électricité, peinture, plomberie, menuiserie, espaces verts...

Les capacités techniques de l'équipe et leurs savoir-faire sont sollicités.

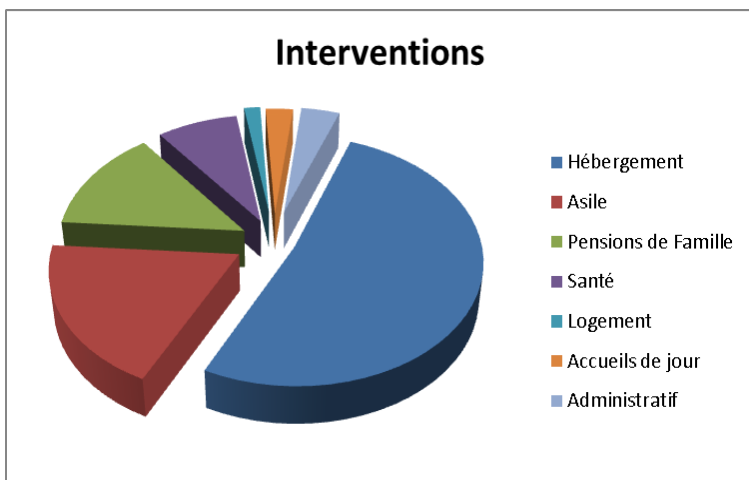
Mais au-delà des savoir-faire il en va aussi des savoirs être. Car c'est au contact des publics hébergés qu'ils remplissent en permanence leurs actions.

Ils interviennent dans cet espace « privé » mis à disposi-

tion par La Clède dont ils sont les agents et les représentants.

Ils doivent aux cours de leurs interventions s'adapter aux différents publics : insertion, asile, santé, logement, urgence. Mais aussi aux attentes et aux différentes missions et modalités d'accompagnement des différents services.

De la collaboration entre les diverses équipes sociales et l'équipe entretien se construit autour du logement, un espace où les mots « mutualisation » et « transversalité » prennent tout leur sens.



Economie

Mise en place d'un nouveau service dans l'association

Début 2015 nous avons réceptionné un bâtiment neuf afin d'y installer une nouvelle Pension de Famille « Les Papillons ».

Le bâtiment avait été livré en juillet 2014, il n'avait pas été mis en fonctionnement d'usage et nous n'avions plus que quelques mois de Garantie de Parfait Achèvement.

Une excellente entente et une communication permanente avec les Logis Cévenols et une forte implication de l'équipe entretien sur site nous ont permis de régler un maximum des troubles repérés en un minimum de temps, afin de rendre le bâtiment

fonctionnel et de pouvoir accueillir les premiers résidents dans les meilleurs délais.

L'équipe entretien s'y est beaucoup investie et elle y a été aidée et soutenue par l'ensemble des services qui ont su tempérer leurs demandes d'interventions et être patients. Tout le travail préalable à l'ouverture de la Pension de Famille n'a pas été comptabilisé dans les demandes de travaux.

Ce nouveau lieu représente une augmentation de 20% du parc de logement de La Clède. Les demandes d'interventions ont aussi augmenté de 20% en 2015.

Éléments chiffrés

Hébergement

35 Logements - 117 Places,
329 Interventions.

Pensions de Famille

36 Logements - 39 Places,
86 Interventions.

Logement

6 Logements - 50 Interventions.

Asile

23 Logements - 75 Places,
120 Interventions.

Santé

9 Logements - 18 Places,
50 Interventions.

Accueils de Jour

2 Sites - 17 Interventions.

Services Administratifs

24 Interventions.

Témoignage

Quand on est tout petit à La Clède,



Nombre de familles susceptibles d'être intéressées par un mode de garde :
15 familles recensées pour les 2 services d'hébergement (FAS et Montbounoux) et 5 familles au CADA

Pas facile d'avoir deux ans en étant hébergé dans un service de l'association La Clède !...

En effet, mes parents ne trouvent pas de places en crèche, ils m'amènent donc à tous les rendez-vous, ma mère m'amène même chez le gynécologue!... Moi, je préférerais m'amuser avec d'autres copains de mon âge pendant ce temps-là. Trois demi-journées par semaine me suffiraient.

Heureusement, papa m'a dit que les travailleurs sociaux des trois services hébergement, CADA, CHRS FAS et Montbounoux se réunissaient depuis quelques temps pour réfléchir ensemble à mettre en place un mode de garde pour les tout-petits comme moi.

On m'a dit qu'ils auraient rencontré les responsables des crèches d'Alès, les professionnels de la PMI et des responsables du Relais des Assistantes Maternelles Alès Agglo. Tous se mobilisent maintenant pour trouver des solutions y compris financières. Mes parents ne sont pas encore régularisés, ils ne peuvent pas prétendre aux aides de l'Etat ce qui ne facilite pas l'accès à un mode de garde.

Il me tarde de rencontrer d'autres enfants avec lesquels je pourrai jouer, dormir et manger en attendant de rentrer à l'école. Mes parents aussi sont impatients d'avoir quelqu'un à qui me confier pour quelques heures.

Actualité

Se retrouver entre services pour échanger, interagir, construire ...

Cette année, plus de 3000 personnes sont accueillies dans nos différents services dont 508 sont hébergées. Un certain nombre de ces personnes que nous hébergeons temporairement sur les dispositifs d'urgence ne peuvent subvenir à leurs besoins primaires (alimentation, hygiène). C'est le cas notamment pour des femmes avec ou sans enfant, qui doivent précipitamment quitter leur domicile en raison de violences conjugales, de jeunes (de moins de 25 ans), de personnes seules et/ou de familles qui se retrouvent dans une situation d'exclusion telle qu'elles n'ont plus aucune ressource.

Pour ces situations d'urgence, nous prenons appui sur les associations caritatives locales pour pallier les besoins alimentaires et de première nécessité.

Dans le contexte de crise économique

actuelle, ces associations sont de plus en plus sollicitées.

Aussi, dans le cadre de rencontres interservices du pôle hébergement/logement, les équipes ont souhaité explorer ensemble des pistes d'actions qui pourraient améliorer le quotidien des personnes sans ressource aucune.

L'idée retenue consiste à constituer en interne un stock de denrées non périssables et de produits de première nécessité qui permettrait de dépanner ponctuellement les personnes hébergées en urgence sans ressource et sous certaines conditions adaptées à chaque service. Pour cela, nous avons sollicité les grands groupes alimentaires et de consommation cou-

rante pour nous aider dans l'élaboration de ce stock.

Nous sommes, à ce jour, dans l'attente de réponses. Si vous avez envie de participer à ce projet de quelque manière que ce soit, n'hésitez pas à nous contacter :

b.agullo@laclede.fr



Accueil

- **L'accueil de jour** : 514 personnes reçues, soit 397 hommes et 117 femmes.
- **Le Service d'Accueil et d'Orientation** : 949 personnes reçues ; 683 hommes, et 266 femmes.
- **Le Point Accueil Ecoute Jeunes** : 200 jeunes reçus , dont 88 ont entre 18 et 21 ans.
- **La domiciliation** : 867 personnes domiciliées, dont 365 nouvelles. Soit 7816 passages.
- **L'accueil de jour femmes victimes de violences** : 144 personnes reçues sur Alès; 3 hommes et 141 femmes. Soit 496 entretiens et 347 appels téléphoniques.

Hébergement

- **L'accueil d'urgence** : 16 ménages hébergés ; 13 hommes, 10 femmes et 14 enfants. Soit un taux d'occupation de 91,7%.
- **L'accueil d'urgence femmes** : 28 familles hébergées ; 28 femmes et 31 enfants. Soit un taux d'occupation de 97,21%.
- **Le CHRS Montbounoux** : 24 ménages hébergés ; 16 hommes, 15 femmes et 23 enfants. Soit un taux d'occupation de 88,9%.
- **Le CHRS FAS (Femmes Accueil Solidarité)** : 20 femmes et 34 enfants hébergés. Soit un taux d'occupation de 91,2%.
- **Les lits de stabilisation** : 27 ménages hébergés ; 12 hommes, 20 femmes et 10 enfants. Soit un taux d'occupation de 107,5%.
- **L'accueil des femmes avec enfants de moins de 3 ans** : 13 familles hébergées soit 8 femmes et 14 enfants. Soit un taux d'occupation de 76,2%
- **Le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile**: 48 familles accueillies soit 136 personnes. 30550 journées réalisées, soit un taux d'occupation de 93%.
- **L'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile** : 11 familles soit 20 personnes. 3220 journées réalisées, soit un taux d'occupation de 88,2%.
- **La domiciliation** : 13 familles, soit 21 personnes.

Logement

- **L'Accompagnement Social Lié au Logement** : 146 accompagnements, 94 ont pris fin au cours de l'année 2015.
- **Les demandes d'interventions sociales pour la prévention des expulsions** : 143 évaluations sociales sollicitées, 75 ménages ont pu être rencontrés, représentant 52,4% des orientations.
- **L'Accompagnement Vers et Dans le Logement** : 82 ménages accueillis pour une durée de 508 mois mesure.
- **L'InterMédiation Locative** : 13 ménages accueillis, 15 adultes et 3 enfants. 5 ménages ont quitté le dispositif en 2015.
- **Les pensions de famille** : 36 personnes logées ; 30 hommes et 6 femmes.

Santé

- **Les Lits Halte Soins Santé** : 40 personnes accueillies soit 33 hommes et 7 Femmes. Soit un taux d'occupation de 66,9%.
- **Les Appartements de Coordination Thérapeutique** : 14 personnes accueillies, soit 7 hommes, 6 femmes et 1 enfant. Soit un taux d'occupation de 77%.

Emploi

- **La Ressourcerie** : 59 personnes ont bénéficié d'un Contrat de travail (CDDI), soit 24 hommes et 35 femmes. 10 215 clients. 107400 collectées. 21,50% de sorties à l'emploi.

Citoyenneté

- **L'Action Collective d'Insertion** : 67 personnes y ont participé, 54 issues des quartiers prioritaires, plus de 10 nationalités.
- **Le Café des Familles** : 156 familles accueillies soit 145 femmes, 31 hommes et 193 enfants. Soit 1160 passages.

En 2015, ce sont environ **3000** personnes qui ont été reçues et accompagnées régulièrement par les différents services de l'Association La Clède dont **532** ont été hébergées.